

**JACQUET METAL SERVICE**  
**SA au capital de 36.631.126,16 euros**  
**Siège social : 7 rue Michel Jacquet**  
**69800 Saint-Priest**  
**RCS Lyon 311 361 489**

## **Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2016**

### **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

Les actionnaires de la société JACQUET METAL SERVICE SA, ci-après « la Société », sont invités à participer à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se réunira :

Jeudi 30 juin 2016 à 10 heures,  
7 Rue Michel Jacquet, 69800 Saint Priest

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 25 mai 2016 (numéro 63) et l'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 10 juin 2016 (numéro 70).

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces mêmes avis.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée générale, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée générale, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité,
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée générale.